



HAL
open science

L'Université de Christiania et "l'Etat des fonctionnaires" en Norvège (1811-1870)

Aladin Larguèche

► **To cite this version:**

Aladin Larguèche. L'Université de Christiania et "l'Etat des fonctionnaires" en Norvège (1811-1870).
Revue d'histoire nordique = Nordic historical review, 2007, 3, pp.151-168. hal-00180703

HAL Id: hal-00180703

<https://hal.science/hal-00180703>

Submitted on 19 Oct 2007

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

L'Université de Christiania et « l'État des fonctionnaires » en Norvège (1811-1870)

L'histoire de l'Université norvégienne est l'objet d'études nombreuses, sur des aspects variés, dans le milieu scientifique national. L'importance croissante des recherches dédiées aux milieux académiques en Norvège est liée à plusieurs facteurs, que je voudrais brièvement évoquer, parce qu'ils peuvent donner des éléments de compréhension sur le sens de la présente contribution. En premier lieu, je ferai référence au renouveau de l'histoire intellectuelle. Celui-ci est essentiellement dû à une remise au goût du jour des problèmes transversaux et des approches comparatistes ou pluridisciplinaires, notamment avec d'autres pays européens. À cette donnée historiographique, on pourrait ajouter une donnée exogène, relative au contexte européen actuel de transformation des universités, sous la pression accrue de la mondialisation. Ces réformes interrogent, remettent en cause ou transforment le caractère, les fonctions et le rôle social traditionnellement dévolus à l'Université. Il s'agit donc d'un facteur à ne pas sous-estimer dans certaines orientations scientifiques ou historiographiques. Enfin, un troisième point nous renvoie à un fait essentiel : la trajectoire historique spécifique de l'Université norvégienne, si on la compare à ses homologues continentales.

Dans les années 1790, « *les troubles de l'université* » peuvent être considérés comme la première manifestation nationaliste des Norvégiens face à leur métropole danoise : il s'agit en fait d'un des premiers débats publics, mené majoritairement par les grands propriétaires terriens et les riches négociants. Le recteur de l'école épiscopale de Christiania, Niels Treschow (1751-1833), a beau dénoncer le projet de fondation comme un « *luxu scientifique*¹ » sans fondement dans un pays pauvre, il ne peut empêcher, quelques années plus tard, la fondation de l'institution par le rescrit royal du 2 septembre 1811. Après maintes tergiversations, l'établissement ouvre ses portes en juin 1813². Un an plus tard, la Norvège, coupée du Danemark par les guerres napoléoniennes, devient indépendante *de facto*, mais doit reconnaître l'autorité du roi suédois. Entre temps, elle est passée du statut de province à celui de royaume doté de sa propre constitution, ainsi que de sa première institution académique, bien que celle-ci soit encore modeste. Les enseignements débutent en juillet 1813 avec la préparation de *l'examen artium*³ pour 18 étudiants, les enseignements pour l'examen secondaire commencent en août de la même année, huit professeurs sont nommés un an plus tard tandis que les premiers ouvrages arrivent de Copenhague en 1815⁴. Un demi-siècle plus tard, l'institution est solidement établie.

Entre 1815 et 1884, l'institution semble se situer à la croisée de divers héritages culturels, sociaux et politiques. Cet article voudrait s'attarder sur la question des liens entre sphère académique et sphère politique, en proposant une analyse de la période entre 1815 et 1870, où ces liens sont particulièrement évidents.

Université et nationalisme

Dans un article sur l'université et le nationalisme norvégien, Sivert Langholm énonce les acquis de l'historiographie concernant le lien entre université et nationalisme⁵. En premier lieu, il rappelle que parmi les six premiers professeurs appointés en janvier 1813, trois deviennent membres en 1814 de l'Assemblée d'Eidsvoll, et un quatrième, Niels Treschow, devient député, puis membre du gouvernement. Georg Sverdrup (1770-1850), professeur de grec et de philosophie, premier responsable de la bibliothèque universitaire du pays, préside cette Assemblée constituante. Par ailleurs, la tradition nationale, élaborée, entre autres, par le

poète Henrik Wergeland, fait de Sverdrup le principal acteur des pressions secrètes pour faire reconnaître par le prince héritier Christian Fredrik la souveraineté populaire norvégienne, contre la souveraineté de droit divin dans la Constitution du 17 mai⁶.

Parmi les membres de l'Assemblée constituante, on retrouve Nicolaï Wergeland (1780-1848) : père du poète Henrik, pasteur formé à l'université de Copenhague, influencé par le rationalisme et les idées pédagogiques de Rousseau, il a publié en 1811 un *Mnémosyne*, plaidant la cause de la fondation d'une Université norvégienne, juste avant que le roi Fredrik VI n'accède à la demande des Norvégiens. Très naturellement, l'argumentation de cette fameuse publication fait de la fondation de l'Université une question de dignité nationale : « *La Norvège est un royaume ancien, un vénérable vieillard connu pour de fameuses actions, jamais soumis à l'oppression ni conquis [...] Ces deux royaumes [Norvège et Danemark], également respectables, constituent bien entendu un État, mais pas un royaume unique [...] Les deux frères sont égaux dans la cour commune de leur père [le roi], mais leurs intérêts sont tantôt identiques, tantôt différents. L'amour de leur père les réunit ; mais des caractères différents, des mœurs différentes, des destins différents, des intérêts et des nécessités divergentes, des situations différentes... la mer, la nature elle-même les séparent.*⁷ » Ainsi commence le premier chapitre de cette publication, qui met en avant à la fois la spécificité norvégienne, et l'indubitable parenté qui l'unit à son voisin : « *Que le père des deux nations, au nom de leur protection, ait déposé dans le seul giron du Danemark les attributs les plus précieux de l'État et des deux royaumes, à savoir sa propre majesté, la Maison royale, la Marine nationale, l'université... cela donne le sentiment que le Danemark a comme un genre de droit d'aînesse, en tant que grand frère, alors que la Norvège est encore mineure ; ceci provoque naturellement chez cette dernière jalousie et envie [...] La Norvège constitue les quatre cinquièmes du territoire royal. Le duché de Holstein, minuscule partie de l'État, jouit d'une grande école importante et d'un lycée, alors que la Norvège, elle, n'a rien [...] Aujourd'hui, pour la quatrième fois, la Norvège présente sa modeste requête et s'exclame : moi, royaume ancien et vénérable, je suis le seul royaume chrétien sur terre à n'avoir aucune université !!! [...] je le redis, et on ne peut guère le nier, qu'il est parfaitement indécent, inconvenant, indigne qu'un tel royaume que le nôtre soit le seul dans le monde civilisé, qui n'ait pas la plus haute institution de culture scientifique. Les fils de Norvège ressentent cette situation comme étant le reflet d'un mépris douloureux et honteux pour leur terre.*⁸ »

L'essentiel de cette plaidoirie passionnée évoque la spécificité, y compris politique, du royaume de Norvège. Concrètement, la Norvège est très largement devenue une province du royaume de Danemark au cours de l'époque moderne. Ce texte est ainsi le reflet d'un éveil national qui, s'il n'a pas pour but immédiat l'indépendance, puisqu'il reconnaît quasiment la légitimité du gouvernement danois, constitue néanmoins la caution politique de cette revendication, et réaffirme les droits ancestraux de la Norvège. Il n'y a quasiment aucun argument de nature scientifique ou académique dans le *Mnémosyne* de Wergeland. En revanche, il y a une volonté systématique de donner une légitimité historique aux exigences norvégiennes. Wergeland rappelle ainsi que le royaume n'a jamais été conquis, et que l'union dano-norvégienne est originellement le fruit d'un consentement mutuel.

Tout aussi révélatrice de l'importance du fait politique, c'est la question de l'autonomie de l'institution universitaire par rapport au pouvoir exécutif. Cette autonomie est théoriquement garantie par un financement pris en charge dès 1819 par le *Storting* norvégien⁹, en d'autres termes, par un financement national. Après l'échec des velléités indépendantistes en 1815, les rapports tendus avec le monarque suédois, sont un autre exemple de ce lien problématique de

l'université avec le pouvoir politique. Le chancelier de l'Université, qui est, sur le plan juridique, la courroie de transmission entre le collège académique et le gouvernement, n'est autre que le gouverneur suédois, représentant de l'autorité royale du Bernadotte en Norvège. A partir de 1824, c'est le prince héritier suédois à qui échoie cette fonction qui devient, il est vrai, plus honorifique. Et si le *Storting* finance le nouvel établissement, c'est le roi et son gouvernement qui en nomment les fonctionnaires. Entre l'exécutif et le législatif, l'Université devient donc un véritable enjeu de pouvoir¹⁰. D'ailleurs, pour la dynastie Bernadotte, le fait que l'institution porte le nom latin d'*Universitas Regia Fredericana*, faisant référence au fondateur danois Frederik VI, constitue presque un acte de défiance envers la Suède.

La plupart de ces éléments confirment donc l'implication de l'institution dans le champ politique, en particulier à travers l'émergence, le renforcement de l'idée nationale, et le processus de construction étatique. Cette implication semble manifeste dès la fondation de l'université. Pour autant, il existe également une certaine ambivalence à ce niveau, ce qui est dû autant à la polysémie du terme « nationalisme », autant qu'à la polymorphie de l'Université, que l'on a déjà rappelée plus haut. On ne peut guère remettre en cause le rôle objectif joué par certains professeurs ou fonctionnaires dans la construction d'un État norvégien autonome ; mais il est utile de mentionner que cette participation ne détermine pas à elle seul l'engagement nationaliste... ceci à plus forte raison que le nationalisme est un mouvement qui ne renvoie pas aux mêmes réalités d'un bout à l'autre du siècle. Le pays, pris entre une domination danoise multiséculaire dont les traces sont profondes, et une inféodation suédoise plus récente, peine en tous les cas à définir son identité nationale, ce qui explique que le XIX^e puisse être qualifié de siècle du *combat sur l'âme norvégienne*¹¹.

En 1814, les Norvégiens se donnent l'une des constitutions les plus démocratiques d'Europe, accordant aux paysans norvégiens propriétaires, relativement nombreux, le droit de vote. Mais il est parfois difficile d'interpréter les raisons de ce radicalisme de la part d'individus qui sont pour beaucoup des anciens fonctionnaires de la Couronne danoise : poids des circonstances intérieures (isolement norvégien en temps de blocus maritime) ; euphorie nationaliste en Europe contre l'Empire napoléonien ; nécessité tactique pour certains groupes, dans un jeu de tractations politiques complexes, pour s'assurer le soutien des paysans en leur donnant une influence politique suffisante¹² ; nécessité sociale, également, dans un pays sans élite aristocratique ou bourgeoise significative ; nécessité politique enfin, imposant l'intégration d'une grande partie de la population dans le système institutionnel, afin de s'en assurer le soutien dans un environnement international plutôt menaçant. Le radicalisme juridique, de même que le consensus apparent sur l'idée nationale, dissimulent par conséquent une réalité plus complexe qu'il n'y paraît au premier abord. En bref, si la construction nationale est probablement le leitmotiv indépassable du XIX^e norvégien, celui-ci est également marqué par un ensemble de projets symboliques concurrents. Certains de ces projets ont une résonance plus faible que d'autre, certains échouent du fait de conditions et de circonstances défavorables, mais tous contribuent, certes à des degrés très divers, à la construction de l'identité nationale. C'est également le cas des querelles autour de la question universitaire.

Le projet modernisateur du *cercle de l'Intelligence*

Cette complexité des questions liées à l'identité nationale et à sa définition est un problème qui ressurgit à plusieurs reprises au cours du siècle. Les débats qui, dans les années 1830-1840, dressent le *parti de l'Intelligence* contre celui des *Patriotes* illustrent, à leur manière, l'absence de consensus autour de la question nationale, et révèlent à quel point celle-ci est un combat inter-élitaire pour promouvoir différentes conceptions symboliques de construction

nationale. Le *cercle de l'Intelligence* est un groupe de jeunes étudiants connus dans la vie culturelle de la Christiania des années 1830 : P.A Munch, Anton Martin Schweigaard, Fredrik Stang et bien sûr l'écrivain Johan Sebastian Welhaven sont les figures les plus connues de ce cercle, réunies autour d'un premier journal en 1832 (*Vidar*) puis le *Constitutionnel* à partir de 1836. Ces hommes représentent en quelque sorte la deuxième génération de fonctionnaires, succédant aux pères fondateurs de la Constitution, et ils conquièrent leur légitimité politique dans les années 1840, ayant, dès lors, les moyens de mettre en œuvre leur volonté d'hégémonie. Les deux acteurs centraux sont alors Schweigaard et Stang¹³. Jens Arup Seip a décrit cette période (1845-1870) comme celle de la domination ce duumvirat, ce qui s'explique par leur grande influence sur le plan politique, économique et non moins idéologique¹⁴. En effet, Fredrik Stang établit rapidement son *leadership* sur l'aile libérale des conservateurs, opposée à la vieille garde de l'*État des fonctionnaires* regroupée autour du gouverneur d'ascendance patricienne Severin Løvenskiold (1777-1856.) Quant à Schweigaard, il dirige la majorité parlementaire au *Storting* dans les années 1840, et conserve une influence certaine sur la politique parlementaire pendant une longue période¹⁵: on a là un partage idéal du pouvoir qui constitue une conjoncture très favorable à une modernisation économique dès les années 1840.

En quoi consiste cette idéologie commune à l'*État des fonctionnaires* et au monde académique ? Cette question a notamment été étudiée par Rune Slagstad, qui a mis en évidence le *leadership* idéologique du duumvirat Stang / Schweigaard. L'historien note que l'on a eu tendance à négliger les aspects idéologiques de l'action politique de ces personnages, véritables stratèges de la modernisation nationale¹⁶. La réflexion politique, en particulier, de Stang le positionne à l'avant-garde du courant libéral au sein de la bureaucratie norvégienne. En effet, celle-ci est divisée entre des idéologies traditionnelles héritées de la tradition mercantiliste de la bureaucratie danoise et des patriciens, et des idéologies modernisatrices : c'est un libéralisme économique à la *norvégienne*¹⁷. Mais l'idée d'introduire des innovations capitalistes et libérales ne fait pas nécessairement l'unanimité chez les fonctionnaires. Trois motifs sous-tendent cette idéologie¹⁸. D'abord, la mise en place d'un marché libéralisé avec liberté de commerce et liberté économique en général. Ensuite, *le motif national et collectif*, selon lequel l'intérêt individuel est essentiel, mais insuffisant pour servir de fondement exclusif à l'économie, qu'elle soit publique ou privée. Il n'est pas possible de fédérer les multiples intérêts individuels, étant donné que l'unification marchande n'est pas réalisée au niveau national, et parce que ces intérêts sont soumis à une variabilité et une imprévisibilité qui empêchent l'État de ne s'appuyer que sur ces seuls intérêts. Par conséquent, il s'agit d'éviter de ne faire reposer le progrès social que sur une base élitaire. Dans cette optique, le rôle de l'État norvégien n'est pas celui d'un non-interventionnisme classique. Il faut également assurer le progrès culturel et social général, en travaillant au bien-être, à la santé, à la formation des couches populaires¹⁹: on ne peut que constater l'importance des nuances apportées au libéralisme classique du *laissez-faire*, celui-là même qui s'est développé en Grande-Bretagne et en France sous la Monarchie de juillet.

L'approche économique de Stang doit amener un *anoblissement* de la collectivité. Alors que le romantisme national et l'exaltation de la nation renaissante battent leur plein dans la vie culturelle et intellectuelle norvégienne entre 1840 et 1860, la théorie économique libérale des fonctionnaires peut être qualifiée de *libéralisme patriotique*, assignant à l'économie un rôle de matérialisation de la construction nationale : la patrie norvégienne doit tirer le plus grand bénéfice de la production de richesses, pour pouvoir garantir les conditions matérielles de la survie du pays et de l'État. La modernisation économique est conçue d'abord comme une nécessité politique. Elle répond aux besoins de la communauté nationale dans son ensemble et

doit permettre sa prospérité matérielle, après des siècles de dénuement : c'est là toute la légitimité idéologique du projet de modernisation du *cercle de l'Intelligence*.

A l'origine, ce projet libéral et national est essentiellement pensé et développé par Anton Martin Schweigaard, qui bénéficie, en l'espèce, d'un statut non officiel de chef du *cercle de l'Intelligence* dans les années 1830, et qui est lui-même qualifié en 1833 de « *meilleur fils de la Norvège* » par le poète Welhaven²⁰. Effectivement, la vision politique de Stang repose largement sur les idées de Schweigaard. Or, ce dernier fait partie des figures éminentes de l'*Academica* norvégienne à partir de 1840, lorsqu'il est nommé professeur d'économie politique et de statistiques, illustrant ainsi parfaitement l'importance du lien entre Université et État au temps de la domination des fonctionnaires : « *L'objet de l'économie politique est d'analyser les causes générales qui soit facilitent, soit ralentissent, le bien-être et la prospérité économiques des sociétés civiles; et le but qui en découle naturellement est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie matérielles, dont la protection occupe une place importante parmi les conditions censées assurer le progrès moral des nations*²¹. » L'introduction à son cours d'économie politique est très emblématique des principaux tenants et aboutissants de ce projet. Elle l'est d'autant plus qu'elle s'adresse à un public de futurs fonctionnaires (dans une large mesure), puisque le public étudiant est destiné, pour une grande partie, au service de l'État, donc à la mise en œuvre de ce projet de modernisation nationale.

Ce passage introductif est intéressant parce qu'il met en perspective l'utilité sociale de l'économie comme discipline scientifique, désignant implicitement celle-ci comme un outil de compréhension théorique susceptible d'initier un projet politique ou social : « *...contribuer à l'amélioration des conditions de vie matérielles, dont la protection occupe une place importante parmi les conditions censées assurer le progrès moral des nations...*²² » Bref, la dimension morale du projet de modernisation apparaît ici en filigrane, et elle est étroitement liée à la conception politique libérale de l'État des fonctionnaires.

Schweigaard est ainsi largement influencé par l'esprit des Lumières : sa foi dans le progrès est authentique, et elle passe par la promotion des sciences, de l'économie en particulier. Comme chez Stang, on retrouve une nette inflexion au principe de dominance de la loi naturelle et de sa main invisible. Cette nuance idéologique est clairement attribuée aux particularités du pays: « *Le principe d'intérêt individuel est finalement loin d'être suffisant pour constituer à lui seul la base unique de l'économie privée ou publique.*²³ » Du fait de conditions naturelles particulièrement difficiles, les forces productives ne peuvent guère interagir spontanément, d'où la nécessité de contourner les aléas d'un milieu naturel souvent hostile, en développant les moyens de communication.

De plus, l'instabilité et la versatilité des intérêts individuels, comparés à ceux de la société dans son ensemble, qui sont des intérêts de long terme, sont une autre raison expliquant ses réserves à l'égard du principe de non-intervention de l'État : « *En conséquence, si le principe de non-intervention [laisser-faire] est abandonné comme principe supérieur de l'économie politique, il laisse place à l'influence de la volonté sociale, y compris dans les affaires économiques, et son dessein fondamental prend alors la forme de l'élargissement du bien-être général, et non plus de l'accroissement de la production. En prenant cette direction, la science [économique] intègre alors dans son dogme l'élément moral ; c'est pourquoi, si on peut considérer l'atelier comme étant une unité n'obéissant guère à la morale, et soumises aux seules lois naturelles externes, la qualité et l'intention morales apparaissent en revanche comme étant de première importance lorsque l'on porte la réflexion sur le chef de l'atelier lui-même.*²⁴ » Sans pour autant faire fi du principe libéral, Schweigaard y enjoint un principe

moral et social fondamental, qui constitue le cœur de son engagement scientifique dans le domaine économique. Schweigaard estime que la manière la plus appropriée d'agir pour le bien de la nation, est bien de participer à sa modernisation : la construction nationale est intimement liée à la modernisation (notamment économique et sociale), une perspective rationaliste et pragmatique.

Une figure académique charismatique

On peut ainsi considérer cette leçon introductive à l'économie comme un discours légitimant de la position sociale de l'élite des fonctionnaires. Il est possible d'en mesurer l'impact à travers l'examen de diverses publications jubilaires ou commémoratives en l'honneur du professeur. Étudiants et écrivains sont à l'origine de ces publications, témoignant ainsi leur reconnaissance à l'égard de celui qui est l'un des personnages fondamentaux de l'histoire nationale²⁵. A noter que parmi les auteurs de ces discours, il y a aussi des chantres de la culture norvégienne rurale, issus du mouvement national-romantique, et traditionnellement opposés aux universitaires conservateurs comme Schweigaard... À l'origine, les conceptions intellectuelles de ce dernier sont loin de faire l'unanimité ; ainsi, la contribution de Aasmund Olav Vinje, l'un des promoteurs du *landsmål* (norvégien rural), est à cet égard plutôt critique. Vinje ne considère en effet pas Schweigaard comme un génie national, même s'il lui reconnaît un incontestable talent. Au-delà d'une polémique plutôt stérile et dont l'impact est surtout rhétorique, on remarquera que le poète est généralement peu préoccupé des questions économiques ou juridiques, qui sont centrales dans l'engagement de Schweigaard, pas plus qu'il n'est marqué par l'action politique très concrète du juriste²⁶.

Au cours de ses mandats parlementaires, Schweigaard occupe en effet plusieurs fonctions qui témoignent de l'importance de son engagement politique et social, outre ses activités académiques. C'est précisément ce double engagement, culturel et politique²⁷, qui fait du personnage un cas emblématique, non seulement du lien entre État et université, mais aussi de la force d'un héritage culturel et moral, qui marque durablement la sphère publique norvégienne par son rayonnement charismatique et son potentiel critique.

Effectivement, on le retrouve participant à de très nombreuses commissions parlementaires ou administratives sur des questions très diverses, mais qui, toutes, touchent au problème de la modernisation du pays et de son économie : commerce et douanes (à partir de 1837), système scolaire (à partir de 1839, sur l'organisation de l'instruction publique du niveau primaire à l'enseignement supérieur), banque et finances (il est membre de l'administration de la section bancaire de Christiania de 1845 à 1870), administration communale de la capitale (dont il est membre de 1851 à 1870), construction de lignes de chemins de fer, modernisation du droit norvégien, de la navigation...²⁸. La liste est impressionnante, non exhaustive, et le personnage occupe beaucoup de ces fonctions jusqu'à sa mort en 1870.

C'est justement à l'occasion des funérailles de Schweigaard que le juriste Ludvig Mariboe Benjamin Aubert prononce un discours au nom de la Société norvégienne des étudiants : « *Ainsi avons-nous rendu au professeur Schweigaard les derniers honneurs. Mais nous ne pouvons pas terminer ce jour de deuil, avant que notre cercle ne dise un mot de remerciement, avant qu'il ne dise ce que le professeur fut pour nous. Et aujourd'hui, notre cercle est devenu vaste. De nombreux étudiants et leurs proches se pressent autour du cercueil. Des membres du gouvernement, des juges suprêmes et de jeunes étudiants se retrouvent ici ensemble, près de la dépouille mortelle [...] Oui, ce cercle est grand aujourd'hui ; car pour beaucoup, et pas seulement nous, le chagrin est aussi grand que si*

nous avons perdu l'un de nos proches, et personne n'est présent en ce lieu sans ressentir profondément dans son cœur la perte de son professeur [...] Lui, qui pouvait tant aimer, il tenait justement en haute estime les étudiants dans son cœur grand et chaleureux.²⁹»

Ce type de document, proche de l'éloge funèbre dans la forme et dans le fond, décrit spécialement l'influence de Schweigaard au sein de la sphère académique. En dépit du pathos inhérent à l'écriture de ce type de discours, il semble que cette influence soit avant tout liée au charisme individuel du professeur. «*Mais c'est avant tout dans la propre œuvre de sa vie que Schweigaard sut montrer son amour aux étudiants. Au cours des 35 années où il a été si fidèle à son épouse, il a consacré ses meilleures forces aux étudiants avec une fidélité tout aussi constante [...] Il n'a jamais abandonné son travail, qui était son espoir de jeunesse et son désir d'adulte. Bien qu'il eût été en charge de deux disciplines différentes à l'université, dont chacune pouvait exiger beaucoup d'efforts, et bien que ses activités pratiques fussent tout aussi riches, il n'a jamais trahi son professorat ; et on pouvait voir en lui l'un de ses vieux combattants surdoués et aguerris que nous décrivent les Sagas. Pendant les sessions du Storting, il continuait, autant que faire se peut, ses cours à l'université [...] Hors de sessions parlementaires, il n'en était que plus fervent [...] le premier à commencer et le dernier à terminer.³⁰»* Après les qualités humaines du personnage, son acharnement à la tâche est décrit avec emphase, sous une forme certes un peu convenue, mais qui a la mérite de souligner la grande amplitude d'action d'un individu à la fois central dans l'Université et dans l'État norvégiens.

D'autres éléments confirment cette fonction charismatique : sa franche participation aux manifestations scandinavistes des étudiants³¹, mais aussi la qualité de ses cours, « *toutes ces pensées lumineuses [...] emplies de points de vue nouveaux et surprenants, de comparaisons frappantes, d'idées géniales, si vives qu'elles causaient un rire irrésistible sur les bancs de l'auditoire, en même temps qu'elles jetaient un éclairage singulier sur le sujet. [...] Oui, ces cours de droit romain, la plupart des juristes les plus compétents se les rappelleront avec un sentiment de gratitude joyeuse, comme étant l'un des champs les plus porteurs de sens pour leur formation en droit.³²»*

Ainsi, au-delà de la personnalité de Schweigaard telle qu'elle est dépeinte, le discours lui-même est révélateur de l'esprit de corps qui caractérise les groupes liés au professeur : étudiants dans une large mesure (essentiellement juristes, comme le rappelle Aubert), ministres et juges, formés presque tous à l'Université de Christiania « *se retrouvent ici ensemble près de la dépouille mortelle.* » Le caractère exceptionnel de l'événement permet de mettre en scène des liens naturels qu'il existe entre ces groupes, ce que l'orateur, lui-même juriste (et futur ministre), ne manque pas de faire. Cette démarche confirme l'idée d'un esprit de corps qui, au-delà de l'Université dans son ensemble, concerne davantage les positions universitaires directement liées au service de l'État. La Faculté de droit est, à cet égard, la plus emblématique. Bourdieu s'est longuement penché sur la question de la formation des élites, concernant le système français contemporain. La participation à une même culture (au sens anthropologique du terme) se cristallise selon lui lors de cérémonies collectives, telles que des funérailles, et provoque un phénomène d'enchantement affectif, qui consiste à pouvoir s'admirer soi-même à travers les autres ; ici, en l'occurrence, le prestigieux défunt. Ce narcissisme académique naît du fait de l'homogénéité des structures mentales, sociales et culturelles : l'esprit de corps est ainsi défini, comme un sentiment de solidarité avec le groupe reposant sur l'identité des schèmes de perception, de pensée et de jugement³³.

D'autre part, il est bon de rappeler le contexte dans lequel intervient la mort de Schweigaard. En 1870, nous sommes une année après l'ultime apogée du régime des fonctionnaires et des valeurs que ceux-ci incarnent. Des évolutions susceptibles de provoquer des ruptures sont en effet à l'œuvre dans la société, aussi bien que dans l'institution universitaire. Certes, depuis 1845, des changements juridiques substantiels modifient la relation de l'Université au gouvernement, en imposant un dialogue direct entre le collège académique et le gouvernement norvégien. Ce dernier est, *de facto*, moins dépendant du pouvoir royal depuis la mort de Charles-Jean Bernadotte en 1844. Cette modification facilite la collaboration entre les deux sphères, liées par des intérêts de personnes, ce qui met en lumière un certain degré de solidarité entre administration universitaire et structures étatiques³⁴.

J'ajouterai que cette période coïncide très exactement avec la forte dominance politique et idéologique de Schweigaard, fidèle soutien du gouvernement au *Storting*, dont il est un des représentants écoutés, et universitaire respecté au sein de la Faculté de droit. Bien entendu, la mort de Schweigaard ne met pas un coup d'arrêt à cet étonnant système de monopolisation du pouvoir, à la fois symbolique et politique, mais sa signification n'en reste pas moins puissante, surtout si l'on considère que la Société des étudiants n'est pas la seule à rendre hommage au professeur : ce décès peut être perçu comme un signe précurseur, la fin annoncée d'une époque caractérisée par une conception très élitiste du pouvoir. C'est également tout le sens de l'hommage final rendu à Schweigaard. Dans la périodisation de l'histoire de l'Université proposée par John Peter Collett, les années 1870 sont bel et bien les années de la rupture avec le modèle universitaire traditionnel : institution de formation de l'élite politique, institution de formation des fonctionnaires, endogamie sociale prégnante, modèle universitaire néo-classique... ces aspects semblent de moins en moins actuels, plus d'un demi-siècle après la fondation de l'établissement³⁵. De ce fait, si l'Université ne change pas de nature en tant qu'institution, sa relation à l'État, de même que son rapport à la société, s'en trouvent nécessairement modifiés. Économiquement et socialement, la Norvège de 1870 est très différente de celle de 1813, et les réformes libérales mises en œuvre par le *duumvirat* n'y sont d'ailleurs pas étrangères.

Mais revenons-en au document : pour mettre en exergue le charisme individuel du défunt, l'orateur continue avec une énumération des qualités individuelles de celui-ci. Ce charisme semble avoir pour fondement l'affection du défunt pour ses étudiants, c'est-à-dire pour la communauté des juristes. Après les qualités humaines et les qualités pédagogiques, ce sont ses qualités universitaires qui sont évoquées. « *Son commentaire sur le Code pénal, de même que son œuvre sur la Procédure norvégienne, malheureusement inachevée, peuvent à raison être considérés comme les premiers manuels sur la connaissance des lois nordiques [...] et leur valeur devrait être préservée, en toutes circonstances, de l'arbitraire des législations.* »³⁶ Au-delà de l'exaltation de l'œuvre, deux éléments d'importance apparaissent dans ce passage. En premier lieu, la contribution universitaire de l'auteur décédé est déclarée essentielle dans l'histoire juridique de l'ensemble des pays nordiques, ce qui revient à démultiplier son influence, qui ne se limiterait pas seulement aux cercles académiques étroits de la Norvège. Cette affirmation, quelle que soit sa réalité, participe en tous les cas du processus de sacralisation du professeur en cours dans cet éloge funèbre des étudiants.

En second lieu, cette œuvre est directement mise en relation avec le processus de législation de l'État norvégien. Naturellement, les juristes jouent, et ont joué un rôle majeur dans la construction de l'État norvégien et de sa bureaucratie ; implicitement, ce rôle est souligné lorsqu'il est dit que bien que les lois changent, les enseignements de Schweigaard ne devraient pas disparaître. Cette affirmation renvoie encore à la spécificité du lien entre l'État

et la Faculté de droit. En outre, elle est une indication implicite sur la propension des juristes, professeurs comme étudiants, à considérer le service de l'État comme étant la source majeure de légitimation de leur activité. L'esprit de corps des juristes repose largement sur la conscience de participer à la vie de l'État et de sa bureaucratie. *« Le travail scientifique de Schweigaard a certainement plus de sens pour les juristes. Mais, autant il y a un lien entre tous les scientifiques de l'université, autant celle-ci n'est pas simplement un groupement artificiel de facultés, autant chaque bon étudiant a dû ressentir de la joie pour le professeur, et ressentir sa perte d'autant plus aujourd'hui. Mais ce qui concerne bien tous les étudiants, qu'ils soient juristes ou non, et les toucher au cœur, c'est bien la perte d'un grand homme [...] Il fut un temps où Schweigaard, d'une manière plus évidente qu'aujourd'hui, représentait les opinions de la jeunesse.³⁷ »* Après s'être presque exclusivement adressé aux juristes, l'orateur finit par s'adresser à l'ensemble des étudiants, rappelant le sens profond de la communauté universitaire qui est celui du service du pays. Il évoque à peine les questions idéologiques, mais il fait malgré tout référence à la modernité passée du personnage et de ses idées, notamment lors de sa jeunesse et de ses premières réflexions sur le rôle de l'État, la nécessité d'une pratique éclairée du pouvoir, afin d'assurer au mieux l'intérêt général, contre la vieille garde des fonctionnaires de la première génération. Il est vrai qu'en 1869, à la veille de sa mort, le député se range résolument parmi les conservateurs sur le plan politique, ce qui n'était guère le cas dans les années 1830-1840, où on pouvait le considérer comme un libéral plus authentique.

En dernier lieu, la principale qualité à laquelle Aubert rend hommage chez Schweigaard, celle qui prend le plus de sens et qui, dans le contexte norvégien, semble être de loin la valeur la plus légitimante, au-delà de toutes considérations idéologiques ou partisans, c'est sans aucun doute l'amour de la patrie, qui motive sa recherche de l'intérêt général, avec le pragmatisme qui caractériserait le personnage : *« Ses opinions pouvaient réellement changer au cours des années, mais il était toujours inébranlable dans ses convictions profondes. Il combattait sans peur, il était intraitable lorsqu'il s'agissait de défendre ce qu'il croyait être juste et vrai. Il allait de l'avant sans regarder ni à droite ni à gauche [...] et le Storting norvégien [...] il le considérait comme l'assemblée nationale la plus respectable au monde [...] Et à travers toute son œuvre publique respirait le souffle d'un amour profond de la patrie. Même s'il n'était pas de ceux qui déclamaient beaucoup à ce sujet, il aimait tellement la Norvège. [...] il a voué sa vie à construire la Norvège nouvelle de manière désintéressée et avec un réel esprit de sacrifice. Il était fier de sa patrie ; respectant la Suède et l'Union, mais fier des œuvres de l'indépendance à Eidsvoll, fier du drapeau « qui portait l'éloge de la Norvège jusque vers les côtes les plus éloignées, fier du marin qui ramenait chez nous l'opulence³⁸ », fier du pauvre pêcheur qui risquait sa vie loin de sa terre, fier de chaque Norvégien [...] Il avait justement foi dans le peuple [...] Il était là, avec sa singulière personnalité, comme le plus beau représentant du peuple démocratique norvégien.³⁹ »*

Ce passage voudrait décrire, au-delà des circonstances toujours particulières de l'exercice du pouvoir, l'essence de son action publique et de son engagement, bien au-delà de la seule sphère académique. Il renvoie dès lors à ce que l'on sait être la grande affaire du XIX^e norvégien, c'est-à-dire la construction nationale. Il y a par conséquent deux éléments qui nourrissent le charisme de Schweigaard : d'abord, la singularité de son caractère, évoqué à travers divers exemples ; puis, le rôle national et politique du personnage. En dernier ressort, le vecteur le plus déterminant de légitimité se situe précisément ici.

En élevant Schweigaard au rang de héros national, Aubert veille aussi à rappeler, non seulement les services rendus à l'État, aux étudiants et à ses pairs, mais également les services

rendus au peuple, ou du moins l'amour du peuple norvégien, ainsi que les vertus premières de celui-ci : frugalité, esprit démocratique, courage et sens de l'honneur national... La dernière partie de cet hommage remplit donc une fonction d'intégration : Schweigaard est l'un des représentants les plus archétypaux de l'élite de *l'État des fonctionnaires* sur le plan social, politique et culturel. De par son affiliation directe au *cercle de l'Intelligence*, il peut également apparaître comme un ennemi virtuel de ceux qui, à l'instar de Wergeland et des *Patriotes* dans les années 1830-1840, se posent en défenseurs de la nation norvégienne la plus authentique possible, loin des tentations cosmopolites du juriste défunt, qui participe avec enthousiasme aux réunions étudiantes scandinaves, de même qu'il fait preuve de loyalisme envers la dynastie suédoise.

La question des rapports entre Schweigaard et le courant nationaliste est complexe. Objectivement, l'action de Schweigaard est déterminante dans de nombreux domaines de la vie publique et sociale, notamment sur les plans économiques et juridiques. Conformément à ses vues, la meilleure manière de bâtir l'indépendance nationale est d'assurer la prospérité économique du pays. Ainsi, traditionnellement, le projet de modernisation que Schweigaard dévoile dans ses écrits de jeunesse, et qu'il met en œuvre dès les années 1840 est un projet essentiellement axé sur les questions matérielles, bien que le progrès moral de la nation soit pris en compte, comme on l'a vu, dans son cours d'économie politique. Car pour Schweigaard, les Norvégiens doivent être fiers de ce qu'ils font avant d'être fiers de ce qu'ils sont. Et s'il estime que la défense obstinée de la norvégianité pouvait être nécessaire au début du siècle dans le contexte menaçant des guerres napoléoniennes, il la juge comme un frein à son développement ultérieur. C'est tout le sens des propos d'Aubert sur le patriotisme de Schweigaard, qui est réel, mais qui est nettement moins ostentatoire que celui d'un Wergeland. Toutefois, le romantisme national, en tant que projet culturel, est une valeur dominante dans les années 1860, y compris au sein de certaines facultés ou réseaux universitaires, même s'il ne constitue pas encore nécessairement un projet politique abouti ou réalisable dans le contexte de l'époque. Il est donc important pour Aubert de produire un discours qui permette aussi de légitimer l'action de Schweigaard dans cette configuration idéologique particulière.

¹ COLLETT John Peter, *Historien om Universitetet i Oslo*, Oslo, Universitetsforlaget, 1999, p. 16.

² Ibid. p. 29-30.

³ Le baccalauréat norvégien ou examen artium est l'examen d'entrée à l'université.

⁴ Ibid. p. 33.

⁵ LANGHOLM Sivert, "The new nationalism and the new universities: the case of Norway in the early 19th century", in *Scandinavian Journal of History*, Oslo, 1995, vol. 20, p. 51.

⁶ WERGELAND Henrik, LASSEN Hartvig, *Norges Konstitutions historie*, Christiania, Tønsberg forlag, 485 p.

⁷ WERGELAND Nicolai, "Mnemosyne: et Forsøg paa at besvare den af Det kongelig Selskab for Norges Vel fremsatte Opgave om et Universitet i Norge: et Priisskrift", 1811, publié dans EBBESTAD HANSEN Jan Erik, *Norsk tro og tanke 1800-1940* (vol.2), Oslo, Tano-Aschehoug, 1998, p. 27-28.

⁸ Ibid. p. 28-29.

⁹ Cette prise en charge est due à l'épuisement du Fonds Anker, une réserve financière d'origine privée constituée en 1805 à la mort du patricien Bernt Anker. Autre source de financement : une souscription nationale lancée par la *Société pour le Bien public de la Norvège (Selskabet for Norges Vel)*, entre 1811 et 1813, à laquelle les patriciens propriétaires de l'Østland, comme Wedel Jarlsberg et Peder Anker, ont largement contribué... de même que beaucoup de paysans norvégiens. COLLETT John Peter, op. cit. p. 28-29.

Selskabet for Norges Vel est une société issue de la tradition des Lumières, organisée au niveau local et national, et fondée en 1809 par l'élite du pays. Sa tâche première consiste alors à débattre de la question de la fondation d'une université norvégienne. Après 1811, elle s'attache essentiellement à promouvoir le développement matériel et culturel du pays.

¹⁰ COLLETT John Peter, *Historien om Universitetet i Oslo*, op. cit. p 37-40.

-
- ¹¹ SØRENSEN Øystein, *Kampen om Norges sjel*, in *Norsk idéhistorie* vol.3, Oslo, Aschehoug, 2001, 444 p. C'est le titre du troisième volume de l'histoire des idées norvégiennes, consacré au XIXe.
- ¹² Ibid. p. 66.
- ¹³ Ibid. p. 93.
- ¹⁴ SEIP Jens Arup, *Utsikt over Norges historie: 1814-1860* (vol.1), Oslo, Gyldendal, 1993 (1974), p. 105.
- ¹⁵ SLAGSTAD Rune, "Frederik Stangs ideologiske lederskap", in *Nytt norsk Tidsskrift*, 1992, Oslo, vol. 9, n°2, p. 138.
- ¹⁶ Ibid. p. 136.
- ¹⁷ GRAN Thorvald, *The State in the modernization process: the case of Norway 1850-1970*, Oslo, Ad notam Gyldendal, 1994, p. 119.
- ¹⁸ SLAGSTAD Rune, « Frederik Stangs ideologiske lederskap », op. cit. p. 139.
- ¹⁹ Ibid. p. 142.
- ²⁰ SØRENSEN Øystein, *Kampen om Norges sjel*, op. cit. p. 95.
- ²¹ SCHWEIGAARD Anton Martin, "Forelæsninger over den politiske Økonomi", 1847, in *Ungdomsarbeider*, Christiania, Aschehoug og Co, 1904, p. 3.
- ²² Ibid. p. 3.
- ²³ Ibid. p. 8.
- ²⁴ Ibid. p. 9-10.
- ²⁵ IBSEN Henrik, *Studenternes hilsen til professor A.M. Schweigaard den 13de mai 1860*, 4 p.
AUBERT Ludvig Mariboe Benjamin, *Studenternes Tak til professor Schweigaard: tale i Studentersamfundet den 6te februar 1870*, Kristiania, 1870, 14 p.
VINJE Aasmund Olav, *Om Schweigaard*, Kristiania, 1870, 100 p.
- ²⁶ LUND Carl, *Anton Martin Schweigaard som Stortingspolitiker*, Oslo, Universitetsforlaget, 1958, p. 351.
- ²⁷ Parmi les distinctions honorifiques qu'il reçoit (outre la Légion d'honneur française en 1855), il est décoré le 16 octobre 1857 de l'Ordre de Saint-Olaf « au nom des services rendus à l'État et à la science. » Cité in HALVORSEN Jens Braage, *Norsk forfatter leksikon 1814-1856*, vol. 5, Christiania, Norsk forlagsforening, 1901, p. 206.
- ²⁸ HALVORSEN Jens Braage, *Norsk forfatter leksikon*, op. cit. p. 205-206.
- ²⁹ AUBERT Ludvig Mariboe Benjamin, *Studenternes Tak til professor Schweigaard*, Kristiania, Aftenbladet, 6 février 1870, p. 3-4.
- ³⁰ Ibid. p. 5.
- ³¹ Ibid. p. 4.
- ³² Ibid. p. 6.
- ³³ BOURDIEU Pierre, *La noblesse d'État : grandes écoles et esprit de corps*, Paris, Éditions de Minuit, 1989, p. 111.
- ³⁴ COLLETT John Peter, *Historien om Universitetet i Oslo*, op. cit. p. 68.
- ³⁵ COLLETT John Peter, "Vendepunkter I norsk universitetshistorie", in *Universitet, samfunn og politikk*, Oslo, Forum for Universitetshistorie skriftserie, 1997, nr.2, p. 98.
- ³⁶ AUBERT Ludvig M. B., *Studenternes Tak til professor Schweigaard*, op. cit. p. 7.
- ³⁷ Ibid. p. 9.
- ³⁸ Les propos entre guillemets sont de Schweigaard lui-même, et sont rapportés d'un discours prononcé à l'occasion du 17 mai 1868, jour de fête nationale.
- ³⁹ AUBERT Ludvig M. B., *Studenternes Tak til professor Schweigaard*, op. cit. p. 11-12.